



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économie et finances : personnel

Question écrite n° 29187

Texte de la question

M. Yves Nicolin souhaiterait interroger M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise à disposition des fonctionnaires placés sous son autorité. Le dernier rapport annuel de la direction générale de l'administration et de la fonction publique fait apparaître les effectifs mis à disposition par ministère et par type de mise à disposition au 31 décembre 1996. Pour le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2 082 fonctionnaires ont choisi ce régime et exercent en fait leurs fonctions auprès d'une administration de l'Etat, d'un de ses établissements publics à caractère administratif, d'un organisme d'intérêt général public ou privé, d'un organisme associatif assurant une mission d'intérêt général, ou d'une organisation internationale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément les organismes ou établissements pour lesquels cet effectif est mis à disposition.

Texte de la réponse

Au 1er janvier 1999, comme le précise le tableau ci-joint, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie mettait à disposition 1 734 agents : (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29187

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2580

Réponse publiée le : 21 août 2000, page 4931